



Société d'Exploration Minière Vior Inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

Société d'Exploration Minière Vior Inc.

Table des matières

1. Nature des activité	3
2. Performance des activité.....	3
3. Activités d'exploration	5
4. Résultats d'exploitation	14
5. Sommaire de l'information trimestrielle.....	16
6. Activités de financement et liquidités.....	17
7. Régime d'options d'achat d'actions	18
8. Engagements.....	18
9. Arrangements hors bilan	18
10. Transactions entre parties liées.....	18
11. Évènements postérieurs à la date de clôture.....	18
12. Nouvelles normes comptables	18
13. Principaux jugements et estimations comptables	20
14. Instruments financiers	20
15. Facteurs de risques.....	20
16. Énoncés prospectifs.....	23

Société d'Exploration Minière Vior Inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

Le présent rapport de gestion de la Société d'Exploration Minière Vior inc. (« Vior » ou la « Société ») constitue la revue par la direction des facteurs qui ont affecté la performance financière et opérationnelle de la Société pour l'exercice terminé le 30 juin 2019. Ce rapport de gestion doit être lu de concert avec les états financiers consolidés (les « États Financiers ») audités de la Société au 30 juin 2019 préparés selon les normes internationales d'information financière (« IFRS »). À moins d'indication contraire, tous les montants sont en dollars canadiens.

Davantage d'information sur la Société et ses opérations a été déposée électroniquement sur le Système électronique de données, d'analyse et de recherche (SEDAR) au Canada (www.sedar.com).

Abréviation	Période
Exercice 17	1 juillet 2016 au 30 juin 2017
T1-18	1 juillet 2017 au 30 septembre 2017
T2-18	1 octobre 2017 au 31 décembre 2017
T3-18	1 janvier 2018 au 31 mars 2018
T4-18	1 avril 2018 au 30 juin 2018
Exercice 18	1 juillet 2017 au 30 juin 2018
T1-19	1 juillet 2018 au 30 septembre 2018
T2-19	1 octobre 2018 au 31 décembre 2018
T3-19	1 janvier 2019 au 31 mars 2019
T4-19	1 avril 2019 au 30 juin 2019
Exercice 19	1 juillet 2018 au 30 juin 2019
Exercice 20	1 juillet 2019 au 30 juin 2020

1. NATURE DES ACTIVITÉS

La Société, régie par la *Loi sur les sociétés par actions du Québec*, se spécialise dans l'acquisition et dans l'exploration de biens miniers. Les actions de la Société sont cotées à la Bourse de croissance TSX (la « Bourse ») sous le symbole VIO.

La Société est engagée dans l'exploration et la mise en valeur de propriétés minières de qualité dans des régions à fort potentiel et accessibles en utilisant des techniques d'exploration avancées. Sa mission est d'identifier et de générer des projets d'exploration de qualité et de les développer seule ou en partenariat dans le but de bonifier la valeur de ses actifs. La Société détient des propriétés minières au Québec ainsi qu'au Nevada, États-Unis, par l'entremise de sa filiale détenue à 100 %, Vior Gold USA, LLC (« Vior USA »),

Elle n'a pas encore déterminé si les biens miniers renferment des réserves de minerai pouvant être exploitées économiquement. La récupération du coût des biens miniers dépend de la capacité d'exploiter économiquement les réserves de minerai, de l'obtention du financement nécessaire pour poursuivre l'exploration et le développement de ses biens et de la mise en production commerciale ou du produit de la disposition des biens. La Société devra obtenir périodiquement de nouveaux fonds pour poursuivre ses activités, le succès passé à cet égard n'étant pas garant de l'avenir.

2. PERFORMANCE GLOBALE

2.1 Fonds de roulement

Vior a un fonds de roulement de 1 691 989 \$ au 30 juin 2019 (2 889 041 \$ au 30 juin 2018) ce qui lui permettra de continuer ses activités pour au moins les douze prochains mois.

Société d'Exploration Minière Vior inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

2. PERFORMANCE GLOBALE (SUITE)

2.2 Placement privé

La Société n'a pas complété de placement privé durant l'Exercice 19.

2.3 Données concernant les actions en circulation

	Au 16 octobre 2019	Au 30 juin 2019
	Nombre	Nombre
Actions ordinaires	44 259 267	44 259 267
Options d'achat d'actions (« Options »)	3 690 000	3 540 000
Bons de souscription	4 250 000	4 250 000
	52 199 267	52 049 267

Les Options en circulation et exerçables sont les suivantes au 30 juin 2019:

Nombre	Prix de levée	Date d'expiration
	\$	
240 000	0,50	31 octobre 2020
150 000	0,135	4 janvier 2023
525 000	0,10	15 mai 2024
100 000	0,10	20 juin 2027
1 675 000	0,10	10 octobre 2027
850 000	0,10	30 octobre 2027
3 540 000		

Les bons de souscription en circulation sont les suivants au 16 octobre 2019:

Nombre	Prix de levée	Date d'expiration
	\$	
2 750 000	0,15	20 décembre 2019
1 500 000	0,12	8 décembre 2022
4 250 000		

2.4 Mise à jour sur les ententes avec partenaires et investissement relativement à des propriétés

Le 26 juin 2019, la Société a conclu une entente d'option avec Ethos Gold Corp («Ethos») permettant à Ethos de gagner jusqu'à 70 % d'intérêt dans la propriété Ligneris. Ethos peut acquérir une participation de 51 % dans la propriété Ligneris en émettant 1 000 000 d'actions d'Ethos à Vior et en engageant des dépenses de 3 000 000 \$ au cours des quatre premières années de l'entente. Ethos disposera alors de 60 jours pour décider d'obtenir un intérêt supplémentaire de 19 % (intérêt cumulatif de 70 %) en dépensant 4 000 000 \$ supplémentaires au cours des trois années suivantes.

Le 3 mai 2019, la Société a complété un investissement stratégique dans Carlin-Type Holdings Ltd. (« CTH »). CTH est une société privée canadienne dont sa filiale à part entière établie au Nevada, Ridgeline Minerals Corporation (« Ridgeline »), détient l'option permettant d'acquérir une participation de 100 % dans trois projets d'exploration aurifère, Carlin-East, Swift et Selena, situés au Nevada, États-Unis. La Société a investi 210 600 \$ dans le financement de démarrage, ce qui lui confère une participation d'environ 8,3 % du capital-actions dans CTH. La Société s'est également vu accorder un droit de préemption de participer, au prorata, au prochain financement par placement privé de CTH.

Société d'Exploration Minière Vior inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

2. PERFORMANCE GLOBALE (SUITE)

2.5 Information financière annuelle choisie

	Exercice 19	Exercice 18	Exercice 17
	\$	\$	\$
Produits	151 041	639 251	5 533 777
Bénéfice net (perte nette)	(728 679)	(679 176)	4 490 839
Résultat de base	(0,016)	(0,017)	0,145

	Au 30 juin		
	2019	2018	2017
	\$	\$	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 638 404	2 661 573	2 409 689
Actions cotées et autres investissements	210 600	35 341	923 569
Biens miniers	1 494 292	1 235 400	820 700
Actif total	3 628 106	4 599 610	4 356 763
Capitaux propres	3 408 888	4 095 984	4 181 804

Les produits de l'Exercice 18 et de l'Exercice 17 sont composés principalement de gain sur disposition des actions de Maple Gold Mines Ltd. (antérieurement Aurvista Gold Corporation) (« Aurvista ») que la Société avait obtenues lors de la disposition des propriétés Douay en 2011.

Depuis sa constitution, la Société n'a jamais déclaré de dividendes en espèces sur ses actions ordinaires en circulation. Tout paiement de dividendes dépendra des besoins financiers de la Société pour ses programmes d'exploration, de son niveau de croissance future ainsi que de tout autre facteur que le conseil d'administration jugera nécessaire de prendre en compte dans les circonstances. Le 20 mars 2017, la Société a versé un dividende en actions d'Aurvista. La valeur du dividende s'établit à 0,345 \$ par action d'Aurvista et 13 775 358 actions d'Aurvista ont été distribuées pour une valeur de 4 752 500 \$.

3. ACTIVITÉS D'EXPLORATION

Les coûts d'acquisition des biens miniers et aires d'intérêt géologique ainsi que les frais d'exploration sont capitalisés et voici un tableau qui les présente par propriété :

	T4-19	T4-18	Exercice 19	Exercice 18
	\$	\$	\$	\$
Big Island Lake				
Acquisition et maintien	-	-	410	962
Salaires	-	13 230	4 030	15 757
Forage	-	269 783	-	269 783
Géologie	-	244	31 116	244
Géophysique	-	-	81 041	-
Logistique	-	3 666	9 759	3 666
Recharge au partenaire	-	(286 923)	(126 356)	(286 923)
Crédits miniers	(151)	-	(151)	(853)
Radiation	-	-	(1 422)	(8 415)
	(151)	-	(1 573)	(5 779)

Société d'Exploration Minière Vior inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

3. ACTIVITÉS D'EXPLORATION (SUITE)

	T4-19	T4-18	Exercice 19	Exercice 18
	\$	\$	\$	\$
Foothills				
Acquisition et maintien	1 539	23 682	9 961	27 246
Salaires	25 243	4 650	49 136	53 140
Forage	-	-	-	179 784
Géologie	9 863	6 796	25 135	82 033
Géophysique	-	24 675	423 549	99 900
Géochimie	31 825	-	-	-
Logistique	15 341	984	20 691	12 504
Recharge au partenaire	(83 811)	(60 787)	(528 472)	(454 607)
Crédits miniers	-	-	-	-
Radiation	-	(123 102)	-	(123 102)
	-	(123 102)	-	(123 102)
Ligneris				
Acquisition et maintien	3 457	-	5 036	3 574
Salaires	20 268	8 905	50 806	12 090
Géologie	9 355	75	10 838	75
Géophysique	382	-	169 746	-
Logistique	3 445	-	6 832	-
Recharge au partenaire	-	-	(40 468)	-
Crédits miniers	(16 958)	(3 032)	(72 309)	(3 796)
	19 949	5 948	130 481	11 943
Mosseau				
Acquisition et maintien	22 756	23 003	26 405	23 449
Salaires	1 530	8 483	2 855	138 009
Forage	648	-	1 296	263 553
Géologie	50	240	50	4 611
Géophysique	-	-	-	99 138
Géochimie	-	153	-	27 821
Logistique	-	-	-	22 182
Crédits miniers	(25 360)	(2 996)	(26 026)	(187 474)
	(376)	28 883	4 580	391 289
Veza-Noyard				
Acquisition et maintien	-	-	422	-
Salaires	-	123	2 266	123
Crédits miniers	(151)	-	(916)	-
Radiation	-	(42)	-	(42)
	(151)	81	1 772	81
Autres propriétés au Québec				
Acquisition et maintien	-	273	-	337
Salaires	-	2 559	-	2 579
Logistique	-	530	-	530
Forage	-	-	-	13
Crédits miniers	-	(847)	-	(1 084)
Radiation	-	(2 755)	(490)	(2 755)
	-	(240)	(490)	(380)
Tonya, Nevada États-Unis				
Acquisition et maintien	4 142	8 448	50 076	112 585
Géologie	16 434	27 718	74 046	28 063
	20 576	36 166	124 122	140 648

Société d'Exploration Minière Vior inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

3. ACTIVITÉS D'EXPLORATION (SUITE)

	T4-19	T4-18	Exercice 19	Exercice 18
	\$	\$	\$	\$
Sommaire				
Acquisition et maintien	31 894	55 406	91 990	168 153
Salaires	47 041	37 950	105 063	221 698
Forage	648	269 783	1 296	713 133
Géologie	35 702	35 073	110 069	115 026
Géophysique	382	24 675	593 295	199 038
Géochimie	31 825	153	-	27 821
Logistique	18 786	5 180	27 523	38 882
Sous total travaux d'exploration	134 384	372 814	963 192	1 315 598
Recharge aux partenaires	(83 811)	(347 710)	(568 940)	(741 530)
Crédits miniers	(42 469)	(6 875)	(99 402)	(193 207)
Radiation	-	(125 899)	(1 912)	(134 314)
Total	39 998	(52 264)	258 892	414 700

3.1 Sommaire des activités

Les données techniques contenues dans la section 3 du rapport de gestion ont été révisées par Marc L'Heureux, géologue et personne qualifiée, telle que définie par le *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers* (« Règlement 43-101 »).

Au cours de l'Exercice 19, la Société a été active principalement sur les propriétés Ligneris Foothills, Big Island Lake et Mosseau. Le niveau des dépenses de l'Exercice 2019 est moins élevé que pour l'Exercice 18, la Société ayant surtout consacré ses efforts d'exploration au démarrage du projet Ligneris. Iluka Exploration (Canada) Ltd (« Iluka »), a défrayé tous les coûts d'exploration pour les projets Foothills et Big Island Lake durant l'Exercice 2019.

Au 30 juin 2019, la Société détenait un portefeuille de six propriétés minières au Québec, qui recouvrent plus de 43 813 hectares (sept propriétés totalisant 43 509 hectares en 2018) et une propriété minière au Nevada, États-Unis qui recouvre 501 hectares.

3.2 Propriété Ligneris - Québec

Description de la propriété

La propriété Ligneris est constituée de 94 claims totalisant 3 620 hectares détenus à 100 % par la Société. Elle est située à environ 80 kilomètres au nord du Complexe La Ronde et à 100 kilomètres au nord-est de la ville de Rouyn-Noranda.

Le 26 juin 2019, la Société a conclu une entente d'option avec Ethos Gold Corp (« Ethos ») permettant à Ethos de gagner jusqu'à 70 % d'intérêt dans le projet aurifère Ligneris.

Société d'Exploration Minière Vior inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

3. ACTIVITÉS D'EXPLORATION (SUITE)

Ethos peut acquérir une participation de 51 % dans le projet Ligneris en contrepartie des termes suivants:

Échéance	Travaux d'exploration		Paiements en actions d'Ethos	
	Engagement	Complétés	Engagement	Complétées
	\$	\$	Nombre	\$ ¹⁾²⁾
À la signature	-	-	200 000	-
Le ou avant le 26 juin 2020	750 000	43 503	225 000	-
Le ou avant le 26 juin 2021	750 000	-	250 000	-
Le ou avant le 26 juin 2022	750 000	-	325 000	-
Le ou avant le 26 juin 2023	750 000	-	-	-
	3 000 000	43 503	1 000 000	-

1) Évalué à la juste valeur marchande le jour où les actions ont été émises

2) 200 000 actions ont été émises en faveur de la Société en juillet 2019 et dont la valeur a été établie à 50 000 \$

Ethos disposera alors de 60 jours pour décider d'obtenir un intérêt supplémentaire de 19 % (intérêt cumulatif de 70 %) une fois que l'option de 51% aura été levée. Ethos devra dépenser 4 000 000 \$ supplémentaires au cours des trois années suivantes.

Travaux d'exploration

La propriété Ligneris est située dans la prolifique ceinture de roches vertes de l'Abitibi et couvre une empreinte hydrothermale majeure identifiée par la présence de deux zones principales d'environ 200 à 300 mètres de large par plus de 1,8 kilomètre de long, suggérant un système minéralisé d'envergure enraciné en profondeur. La propriété est aussi traversée par une zone de faille de 3 km de largeur, comparable aux autres grandes failles de l'Abitibi qui englobent des gisements de plusieurs millions d'onces d'or. La minéralisation à Ligneris est interprétée comme étant un système de SMV aurifère d'âge archéen, géologiquement comparable au complexe Bousquet-LaRonde qui a fait la renommée d'Agnico Eagle, situé à 80 km plus au sud (environ 9 millions d'onces produites depuis 1988, en plus des réserves actuelles, tel que publié sur le site Web d'Agnico Eagle).

Les travaux antérieurs réalisés par Vior (1985-1986) et Placer Dome (1987-1990) comprennent 204 sondages (totalisant environ 40 000 mètres de forage) principalement regroupés autour des zones minéralisées existantes sur le projet (les zones Nord, Centrale et Sud). 75 des 204 sondages ont recoupé des intervalles avec des valeurs significatives en or et/ou en zinc. Les sondages historiques comprennent des intervalles de 10,6 m @ 13,5 g/t Au et 2,9 m @ 62,0 g/t Au dans la zone Sud, et de 1,45 m @ 216 g/t Ag et 2,79 % Zn dans la zone Centrale. Seuls 7 sondages dépassent les 300 mètres de profondeur verticale. Les travaux de forage historiques à Ligneris ont été réalisés sans tirer profit de la géophysique moderne à pénétration profonde.

Durant l'Exercice 19, la Société a complété un levé magnétique et électromagnétique à grande profondeur d'investigation de type VTEM hélicoptère de 702 kilomètres linéaires. L'objectif de ce levé était de détecter des structures porteuses de minéralisations en or et en sulfures semi-massifs dans les extensions en profondeur de la minéralisation existante sur le projet, lesquelles n'ont jamais encore été testées. Les résultats du VTEM démontrent qu'au moins une douzaine de nouvelles anomalies électromagnétiques ont été identifiées, lesquelles n'avaient pas pu être détectées par les levés historiques de types Input et MegaTEM. En mars 2019, la Société a retenu les services du consultant InnovExplo de Val-d'Or (Québec) pour mener une étude lithogéochimique approfondie sur la banque de données lithogéochimiques historiques de Ligneris. Le but de l'étude était de caractériser les roches et les altérations associées à la minéralisation de la propriété. L'étude a permis à Vior de mettre à jour la carte géologique de la propriété en se basant sur une nouvelle interprétation géochimique et géophysique.

Société d'Exploration Minière Vior inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

3. ACTIVITÉS D'EXPLORATION (SUITE)

Il a également été confirmé que les roches et les patrons d'altération sur Ligneris sont similaires à ceux des mines LaRonde et Bousquet d'Agnico Eagle.

Un levé totalisant 27 échantillons de tills glaciaires, réalisé en juin 2019 par IOS Services Géoscientifiques, a livré des comptages standardisés sur des échantillons de 10 kg variant de 101 à 610 grains d'or, en aval glaciaire des zones Sud et Centrale. Le levé a permis de définir un nouveau secteur d'intérêt à vérifier par forage, situé dans l'extension vers l'ouest de la zone Centrale.

Vior et son partenaire Ethos ont complété en août 2019 un levé géophysique de polarisation provoquée de type gradient (PP Gradient) totalisant 125 kilomètres linéaires. La firme InnovExplo a également été mandatée pour intégrer tous les travaux d'exploration historiques et en cours dans une base de données SIG complète et ensuite utiliser le logiciel Leapfrog-3D pour modéliser et corrélérer toutes les données dans un modèle tridimensionnel afin de générer des cibles de forage. InnovExplo a aussi réalisé une nouvelle étude structurale, incluant un programme de cartographie structurale détaillée sur le terrain.

Le récent levé de PP Gradient réalisé a été traité par inversion en 3D, et les résultats ont permis de définir de nouvelles anomalies de chargeabilité dans les extensions latérales et en profondeur des zones minéralisées existantes. L'inversion en 3D des résultats du levé de PP Gradient indique une augmentation importante de la chargeabilité jusqu'à une profondeur de 450 mètres, laquelle est associée avec quelques intersections aurifères historiques à faible profondeur. Le levé de PP Gradient a aussi permis de définir plusieurs nouvelles cibles de chargeabilité à faible profondeur, réparties sur une étendue latérale de 7 kilomètres dans l'assemblage de volcanites rhyodacitiques et andésitiques sur la propriété, dont certaines sont situées dans les extensions latérales de zones minéralisées connues associées à de fortes zones d'altération en ankérite, séricite et chloritoïde. Ces nouvelles cibles combinant géologie et géophysique n'ont jamais été vérifiées par forage. En se basant sur ces travaux, au moins 27 sondages sont recommandés dont 11 sont classés de première priorité afin de vérifier 13 secteurs d'intérêt distincts.

Vior et Ethos s'affairent à réviser les cibles de forage en préparation pour un programme de forage d'au moins 6 000 mètres qui devrait débuter à la fin du mois d'octobre 2019.

3.3 Propriété Foothills - Québec

Description de la propriété

La propriété de rutile Foothills, détenue à 100 % par la Société, est constituée de 577 claims désignés répartis sur trois blocs de claims couvrant plus de 32 015 hectares situés dans le secteur de Saint-Urbain, un ancien camp minier ferro-titanifère situé à environ 100 kilomètres à l'est de la ville de Québec.

Le 9 mars 2016 (et amendé les 25 août 2016, 3 novembre 2016 et 21 juin 2018), la Société a accordé à Iluka l'option d'acquérir une participation initiale de 51 % dans la propriété Foothills, en contrepartie de la réalisation de travaux d'exploration totalisant 500 000 \$ au cours de la première année de l'entente et d'une participation additionnelle de 39 % en contrepartie de la réalisation de travaux d'exploration totalisant 2 200 000 \$ au plus tard le 31 décembre 2019. Le 25 août 2016, la Société a modifié l'entente afin d'y ajouter 140 nouveaux claims détenus par la Société. Iluka s'est engagée à verser 25 000 \$ plus le coût d'acquisition des claims.

Au 30 juin 2019, Iluka avait effectué des travaux d'exploration totalisant 2 241 872 \$ et rempli les obligations afin d'acquérir un intérêt de 51 %; la Société n'a toutefois pas encore reçu l'avis de levé de l'option de 51 %.

Société d'Exploration Minière Vior inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

3. ACTIVITÉS D'EXPLORATION (SUITE)

Travaux d'exploration

Le projet Foothills couvre le complexe anorthositique de Saint-Urbain et du Lac Malbaie où des traînées d'envergure kilométrique de blocs et de fragments d'ilménite riche en rutile ont été délimitées par Vior dans les sédiments glaciaires en surface lors des campagnes de terrain de 2014 et 2015. Les blocs d'ilménite contiennent visuellement une quantité significative de minéraux de rutile et ont livré en analyses des teneurs en dioxyde de titane (TiO₂) variant de 42,1 % à 57,6 %, avec une teneur moyenne de 52,5 %. Les patrons de dispersion glaciaire dans la région suggèrent que la source de ces blocs serait proximale et située à quelques kilomètres, au sein du complexe anorthositique de Saint-Urbain ou le long de sa zone de contact avec les roches gneissiques encaissantes.

Au cours de l'Exercice 18, le partenaire Iluka a réalisé des travaux d'exploration comprenant un levé de gravité au sol de 35 kilomètres linéaires ainsi qu'un suivi de terrain sur les anomalies gravimétriques. Le programme a permis la découverte d'un nouvel indice minéralisé d'ilménite massive dans le secteur du lac aux Bleuets. Ce programme a été suivi, à l'automne 2018, par un levé hélicoptère gradio-gravimétrique de type « HeliFalcon », réalisé par la firme CGG Multi-Physics, couvrant quatre secteurs d'intérêt sur le projet Foothills, pour un total d'environ 1 200 kilomètres linéaires. Le levé hélicoptère « HeliFalcon » a permis de prendre des lectures à faible altitude et à basse vitesse, contribuant ainsi à des résultats en haute-résolution les plus sensibles sur le marché et applicables à l'exploration minière. Les données, reçues en janvier 2019, ont permis de détecter de potentiels corps minéralisés d'ilménite massive à rutile, lesquels sont beaucoup plus dense que la roche encaissante constituée d'anorthosite. Les cibles ont fait l'objet d'une reconnaissance sur le terrain à l'été 2019, ainsi que d'un suivi de gravimétrie au sol.

Le 12 juillet 2019, la Société annonçait que son partenaire, Iluka, amorçait un programme hélicoptère de forage au diamant qui visait à tester 11 cibles magnétiques et gravimétriques aéroportées de première priorité associées à des cibles géologiques cartographiées lors de récents travaux de prospection au sol. Un total de 16 forages, totalisant environ 3 400 mètres, a débuté à l'été 2019. Le programme a été interrompu après 4 forages pour des raisons logistiques et devrait reprendre en février 2020 et être complété un mois plus tard. Les carottes de forage seront décrites sur le site et analysées dans les installations d'IOS Services Géoscientifiques à Saguenay, au Québec. Des travaux de gravimétrie au sol ont également été réalisés à l'été 2019 et se poursuivront pendant une partie de l'automne.

Dans l'industrie, la majeure partie du rutile et de l'ilménite est transformée en pigments non-toxiques de dioxyde de titane utilisés pour la fabrication de peinture, plastique, papier, textile, cosmétiques et céramique. Le rutile est aussi utilisé dans la fabrication de titane métal pour l'industrie aéronautique et spatiale, les implants chirurgicaux, ainsi que pour les véhicules à moteur et les stations de désalinisation.

3.4 Propriété Big Island Lake - Québec

Description de la propriété

La propriété de rutile Big Island Lake, qui couvre 3 564 hectares répartis sur 65 claims contigus, est détenue à 100 % par la Société. Elle est située à environ 25 kilomètres au nord du village de Havre-Saint-Pierre, dans la région de la Côte-Nord, au Québec. Ces claims, qui constituent la propriété Big Island Lake, sont situés dans un secteur à fort potentiel en minéralisation titanifère, caractérisée par la présence de rutile.

Le 1er mai 2018, la Société a accordé à Iluka l'option d'acquérir une participation initiale de 51 % dans la propriété Big Island Lake, en contrepartie de la réalisation de travaux d'exploration totalisant 200 000 \$ avant le 31 mars 2019 et d'une participation additionnelle de 39 % en contrepartie de la réalisation de travaux d'exploration totalisant 1 500 000 \$ au plus tard le 31 mars 2021. Au 30 juin 2019, Iluka avait effectué des travaux d'exploration totalisant 496 995 \$ et rempli les obligations afin d'acquérir un intérêt de 51 %; la Société n'a toutefois pas encore reçu l'avis de levé de l'option de 51 %.

Société d'Exploration Minière Vior inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

3. ACTIVITÉS D'EXPLORATION (SUITE)

Lorsque la deuxième option aura été complétée, Vior et Iluka assumeront tous les coûts du projet Big Island Lake au prorata de leur participation dans la propriété. Dans l'éventualité où la participation d'une des parties de la coentreprise serait réduite à 5 % ou moins, cette participation sera soit vendue à l'autre partie à un prix convenu entre les deux, ou convertie en une redevance de 2 % du rendement net de fonderie (« NSR ») sur les métaux précieux et usuels et une redevance de 2 % des revenus bruts sur les substances minérales autres que les métaux précieux et usuels.

Travaux d'exploration

Durant l'Exercice 19, Iluka a complété les études sur les forages réalisés en juin 2018. Tous les forages ont recoupés des horizons multi-métriques en ilménite massive exemptes de rutile. Un levé magnétique et gradio-gravimétrique hélicopté, de type Falcon, a été réalisé en novembre 2018 sur la totalité du projet Big Island Lake, pour un total d'environ 265 kilomètres linaires. Ce levé a été sous-contracté à la firme CGG Multi-Physics, laquelle a réalisé consécutivement le même type de levé sur le projet Foothills. Les données ont été reçues en janvier 2019 et ont permis de vérifier et de calibrer la méthode géophysique « HeliFalcon » puisque qu'un corps affleurant d'ilménite massive à rutile de plusieurs centaines de mètres de longueur et de plus de 25 mètres d'épaisseur se trouve localisé au centre du projet Big Island Lake. Les cibles détectées par ce levé ont fait l'objet d'une reconnaissance sur le terrain à l'été 2019. Un programme de forage pourrait également être réalisé subséquemment.

Le projet se situe dans le complexe anorthositique de Havre-St-Pierre où plusieurs indices et prospectifs d'ilménite massive (fer-titane) ont été identifiés, dont la mine Lac Tio actuellement en exploitation, située à 19 kilomètres au nord-est de la propriété. Le prospect de Big Island Lake est formé d'un horizon d'ilménite massive riche en rutile orienté est-ouest et affleurant sporadiquement sur une distance latérale de plus de 280 mètres, et dont l'épaisseur varie de 10 à 26 mètres. En 2016, Vior avait obtenu à partir d'échantillons choisis, des valeurs en titane (TiO₂) entre 44,2 % et 48,4 %, tandis que l'échantillonnage en rainure avait donné des valeurs en TiO₂ de 41,6 % sur 7,7 mètres et de 45,2 % sur 2,2 mètres.

3.5 Propriété Mosseau - Québec

Description de la propriété

Le projet Mosseau est situé à 22 kilomètres à l'est de la ville de Lebel-sur-Quévillon, dans la région de l'Abitibi au Québec. Il est constitué de 59 claims appartenant à 100 % à la Société, en plus 9 claims additionnels pouvant être acquis d'ici le 20 juin 2020, ce qui amènerait le projet à une superficie de 33 kilomètres carrés. Mosseau est entourée de claims détenus par Minière Osisko au sud et à l'est, par le projet Verneuil de Soquem au nord-ouest et par le projet Wilson de Ressources Cartier.

Le 20 mars 2017, la Société a conclu une convention d'acquisition avec Ressources Tectonic Inc., 3421856 Canada Inc. et Alphonse Beaudoin sur la propriété Mosseau, située à l'est de Lebel-sur-Quévillon, province de Québec. En vertu de cette entente (tel que modifié les 20 juin 2018 et 20 juin 2019), la Société a l'option, jusqu'au 20 juin 2020, d'acquérir une participation de 100 % dans 15 claims de la propriété Mosseau en contrepartie des termes suivants :

Échéance	Paiements en espèces		Paiements en actions	
	Engagement	Complétés	Engagement	Complétés
	\$	\$	\$	\$
Lors de l'approbation de la Bourse	90 000	90 000	65 000	65 000
Le ou avant le 20 juin 2018	22 500	22 500	-	-
Le ou avant le 20 juin 2019	22 500	22 500	-	-
Le ou avant le 20 juin 2020	80 000	-	-	-
	215 000	135 000	65 000	65 000

Société d'Exploration Minière Vior inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

3. ACTIVITÉS D'EXPLORATION (SUITE)

En date du 30 juin 2019, la Société a effectué le dernier paiement à 3421856 Canada Inc. et Alphonse Beaudoin pour le rachat complet de leur six claims, mais a prolongé l'option des neuf claims restants avec Ressources Tectonic Inc. jusqu'au 20 juin 2020. Le syndicat de prospecteurs conserve une redevance de 2 % NSR, dont la moitié serait rachetable pour la somme de 1 000 000 \$.

Travaux d'exploration

Durant l'Exercice 19, la Société a travaillé sporadiquement à la génération des prochaines cibles d'exploration en vue d'un éventuel programme de forage.

Le projet Mosseau est considéré très favorable en raison de la présence de ressources minérales historiques estimées à 317 700 tonnes à une teneur de 3,4 g/t or, dans la zone M du gîte Morono (Rapport interne, Les Mines Morono, par Guy J. Hinse, ingénieur, 1992), ainsi que plusieurs indices et intersections de forage aurifères associés à des zones de cisaillement pouvant être suivies sur une distance latérale de plus de 10 kilomètres sur le projet. Les ressources dans la zone M du gîte Morono sont de nature historique et n'ont pas été estimées conformément aux dispositions du Règlement 43-101, ni vérifiées et classifiées par une personne qualifiée. Vior ne considère pas actuellement ces valeurs comme une ressource minérale courante au sens du Règlement 43-101.

La minéralisation aurifère sur le projet est associée à des zones de cisaillement généralement orientées parallèles à la stratigraphie, soit nord-ouest/sud-est, près du contact entre les roches intrusives du pluton de Wilson et les roches volcaniques au sud. La minéralisation dans la zone M du gîte Morono est encaissée dans des schistes à quartz-séricite avec de la pyrite disséminée, le long d'une zone de cisaillement continue d'une longueur de 950 mètres par 5 à 15 mètres de large. Tous les sondages historiques dans la zone M du gîte Morono ont recoupé le cisaillement et la zone demeure ouverte en profondeur, l'intersection de forage la plus profonde étant située à 270 mètres et titrant 4,42 g/t or sur 5,84 mètres (épaisseur réelle, sondage M4-88; travaux statutaires du ministère GM47624).

À l'hiver 2017, la Société a découvert une nouvelle zone aurifère dans le sondage MO-17-10, qui ciblait une anomalie de chargeabilité située à 800 mètres au nord-ouest et dans l'axe de l'indice KC-1, où un échantillon de roches choisi prélevé en surface a livré une teneur de 12,1 g/t Au. L'indice, l'anomalie et le sondage sont situés au nord et parallèles à la zone de faille de la rivière Kiask, qui traverse la propriété selon un axe nord-ouest/sud-est. Le sondage MO-17-10 a obtenu une teneur de 1,13 g/t Au sur 14,5 mètres (de 40,0 à 56,0 m dans l'axe de forage), incluant 2,93 g/t Au sur 4,53 mètres, y compris un intervalle à 7,41 g/t Au sur 0,91 mètre (les résultats sont présentés en épaisseur réelle). La découverte de cette nouvelle zone aurifère ouvre un nouveau secteur favorable très prometteur d'une étendue latérale d'au moins 900 mètres, qui demeure largement inexploré et ouvert dans toutes les directions.

La Société est actuellement à élaborer le prochain programme d'exploration sur le projet Mosseau, et demeure toutefois à la recherche d'un partenaire pour financer les travaux.

3.6 Autres propriétés - Québec

La propriété Domergue, détenue à 50 % par Vior et Soquem, a fait l'objet de travaux de compilation et d'échantillonnage durant l'Exercice 19, mais la Société n'a pas contribué financièrement aux travaux. Le projet Vezza-Noyard est resté inactif et le projet Lac Nice a été abandonné.

Société d'Exploration Minière Vior inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

3. ACTIVITÉS D'EXPLORATION (SUITE)

3.7 Propriété Tonya – Nevada, États-Unis

Description de la propriété

Le 28 juillet 2017, la Société a annoncé que sa filiale à part entière, Vior USA a conclu une entente avec la compagnie privée Gold Range Company LLC (« Gold Range ») pour l'acquisition de droits miniers exclusifs sur la propriété Tonya, située dans le comté de Pershing, à 65 kilomètres au nord de Lovelock, au Nevada. La propriété est constituée de deux blocs de 6 claims enregistrés au nom de Gold Range et d'un autre bloc de 59 claims enregistrés au nom de Vior USA, le tout constituant un seul bloc de claims contigus, pour une superficie totale d'environ 501 hectares (une superficie de 580 hectares avait été mentionnée dans les rapports de gestion précédents, mais celle-ci incluait alors les chevauchements de claims possibles, ce qui n'est maintenant plus le cas).

Vior USA a obtenu de Gold Range, le 28 juillet 2017, l'exclusivité des droits miniers en contrepartie d'une royauté NSR de 3 % en faveur de Gold Range, dont deux tranches de 1 % de la royauté peuvent être rachetées pour la somme de 1 000 000 \$ US chacune. Vior USA doit verser en avance sur la royauté la somme de 10 000 \$ US à la signature de l'entente, 10 000 \$ US à la date du premier et deuxième anniversaire, 15 000 \$ US à la date du troisième et du quatrième anniversaire, et 25 000 \$ US à la date du cinquième anniversaire et à chaque anniversaire subséquent avec une majoration annuelle de 10 000 \$ US jusqu'au début d'une production commerciale. Vior USA doit également réaliser des travaux d'exploration d'un montant de 100 000 \$ US au cours de la première année de l'entente, incluant au moins un (1) forage d'au moins 100 mètres de profondeur à un endroit entendu par les deux parties. En raison de retard d'ordre logistique, Vior USA a obtenu de Gold Range, un délai supplémentaire jusqu'au 28 juillet 2020 pour compléter les travaux d'exploration d'un montant de 100 000 \$ US.

Le 14 mars 2018, Vior USA a conclu une entente avec Michiels Family Associates, Inc. et Whitred Holdings, LLC, pour l'acquisition des droits de surface de la propriété Tonya en contrepartie de 400 000 \$ US payables comme suit : un montant de 20 000 \$ à la signature de l'entente, un montant mensuel de 1 000 \$ US pour les 24 prochains mois suivants la signature de l'entente, un montant mensuel de 1 700 \$ US pour les 24 prochains mois suivants la première période de paiements, un montant mensuel de 2 000 \$ US pour les 12 prochains mois suivants la deuxième période de paiements et le solde de 291 200 \$ US dans les 10 jours ouvrables suivant la fin de la troisième période de paiements. Vior USA peut mettre fin à cette entente en tout temps sans paiement additionnel ou pénalité. Si Vior USA passe de l'étape d'exploration à la construction d'une mine ou de l'extraction de minéraux, le solde restant deviendra dû et payable dans les 60 jours suivant le début de la construction de la mine ou de l'extraction de minéraux. Au 30 juin 2019, 35 000 \$ US avaient été versés à Michiels Family Associates, Inc. et à Whitred Holdings, LLC. Cette entente a permis d'obtenir libre accès pour l'exécution de ses futurs travaux d'exploration qui ont débuté au printemps 2018.

Travaux d'exploration

Au cours de l'Exercice 19, la Société a poursuivi les travaux d'échantillonnage de sols en utilisant la méthode MMI (Mobile Metal Ions) sur les secteurs couverts par des sédiments allochtones. De l'échantillonnage supplémentaire de sol conventionnel a aussi été réalisé au cours du mois de février et mars 2019 dans le but de mieux définir certaines cibles géochimiques qui avaient été identifiées auparavant. Les échantillons témoins des forages rotary ont été également ré-examinés afin d'en qualifier leur niveau d'altération. Des forages qui étaient prévus à l'été 2019 ont été reportés à l'été 2020.

Le projet Tonya est situé à l'extrémité nord de la chaîne de montagnes des Humboldt qui forme le cœur de la ceinture minérale de Rye Patch et englobe plusieurs gisements, mines et prospects aurifères, dont la mine Florida Canyon (2,3 Moz d'or produites), la mine Cœur Rochester (1,65 Moz d'or et 148 Moz d'argent produites), la mine Relief Canyon et le gîte Spring Valley, récemment découvert et mis en valeur. Le projet Tonya est au stade de l'exploration préliminaire.

Société d'Exploration Minière Vior inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

3. ACTIVITÉS D'EXPLORATION (SUITE)

Les travaux historiques réalisés jusqu'à présent sur Tonya comprennent un peu d'échantillonnage en affleurements, un levé de sols détaillé d'envergure limitée et un peu de forage rotary. La propriété présente des similitudes géologiques avec les mines Florida Canyon et Standard situées à proximité, du fait qu'elle est également couverte par les calcaires de la Formation de Natchez Pass et les argilites de la Formation de Grass Valley, lesquelles sont hôtes de la minéralisation dans les deux gisements. Les éléments indicateurs dans les sols de la propriété révèlent la présence de regroupements d'anomalies en or, antimoine et arsenic. L'interprétation des travaux antérieurs indique que le projet Tonya couvre les niveaux supérieurs d'un système aurifère épithermal similaire à d'autres gisements aurifères dans la ceinture. Quelques résultats historiques de forage rotary suggèrent un potentiel de valeurs aurifères plus élevées en profondeur. Les travaux d'exploration modernes sont limités sur le projet Tonya puisqu'il s'agissait d'une propriété privée.

3.8 Plan d'action

La Société bénéficie d'une bonne situation financière et ses dirigeants s'assurent de l'avancement et le suivi des projets en cours tout en évaluant plusieurs autres opportunités externes qui visent à bonifier la valeur de ses actifs.

La Société est toujours à la recherche de partenaires potentiels pour travailler certaines de ses propriétés minières. Le processus est toujours en cours et des discussions ont été amorcées et se poursuivent avec des partenaires potentiels

4. RÉSULTATS D'EXPLOITATION

	T4-19	T4-18	Exercice 19	Exercice 18
	\$	\$	\$	\$
Produits				
Gains (perte) sur actions cotées et autres investissements	(26)	76 340	(4 037)	544 214
Intérêts	7 559	8 989	35 941	26 616
Honoraires facturés à des partenaires	38 059	52 654	119 111	140 668
Perte sur placement détenu à des fins de transaction	-	(43 003)	-	(72 247)
	45 592	94 980	151 015	639 251
Charges				
Salaires et avantages sociaux	83 586	166 381	321 059	524 671
Honoraires professionnels	31 986	16 311	235 803	114 591
Frais réglementaires	21 085	34 271	21 085	34 271
Loyer et frais de bureau	23 192	19 619	69 536	83 240
Relations avec les investisseurs et visibilité	7 500	2 500	12 897	18 685
Rémunération à base d'actions	41 583	-	41 583	236 117
Frais de déplacement	9 206	9 921	35 342	37 083
Recherche de propriétés minières	25 792	29 818	135 610	40 424
Amortissement des immobilisations corporelles	1 222	1 196	4 867	4 111
Coût des biens miniers abandonnés, dépréciés ou radiés	257	125 662	1 912	134 314
	245 409	405 679	879 694	1 227 507

Société d'Exploration Minière Vior inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

4. RÉSULTATS D'EXPLOITATION (SUITE)

	T4-19	T4-18	Exercice 19	Exercice 18
	\$	\$	\$	\$
Perte avant l'impôt différé	(199 817)	(310 699)	(728 679)	(588 256)
Impôt différé	-	(16 356)	-	(90 920)
Perte nette	(199 817)	(327 055)	(728 679)	(679 176)

4.1 Discussion sur les résultats de l'Exercice 19

Les produits ont diminués à 151 041 \$ (639 251 \$ durant l'Exercice 18) et les principales variations peuvent être expliquées ainsi :

- La Société a complété la vente de toutes les actions d'Aurvista durant l'Exercice 19 générant une perte de 4 011 \$ (gain de 544 214 \$ durant l'Exercice 18).
- Une perte de 72 247 \$ a été enregistrée durant l'Exercice 18 relativement aux bons de souscription d'Aurvista dont la valeur a été ramenée à zéro.
- La Société reçoit des honoraires à titre de gérant des travaux sur les propriétés Big Island Lake et Foothills et a commencé à en recevoir pour le projet Ligneris durant l'Exercice 19.

Les charges opérationnelles ont diminuées à 879 694 \$ (1 227 507 \$ durant l'Exercice 18) et les principales variations peuvent être expliquées ainsi:

- Salaires et avantages sociaux 321 059 \$ (524 671 \$ durant l'Exercice 18). Diminution principalement dû à l'allocation de départ remise au président sortant durant l'Exercice 18. De plus une partie des salaires a été reclassée au poste recherche de propriétés minières durant l'Exercice 19.
- Honoraires professionnels 235 803 \$ (114 591 \$ durant l'Exercice 18). Frais légaux additionnels engagés durant l'Exercice 19 pour l'acquisition d'un projet avancé dont l'entente ne s'est pas réalisée.
- Rémunération à base d'actions 41 583 \$ (236 117 \$ durant l'Exercice 18). Octroi de 525 000 Options ayant une juste valeur moyenne pondérée estimée de 0,079 \$ durant l'Exercice 19 alors que 3 275 000 Options ont été octroyées ayant une juste valeur estimée de 0,072 \$ durant l'Exercice 18.
- Recherche de propriétés minières 135 610 \$ (40 424 \$ durant l'Exercice 18). La Société est active à rechercher de nouvelles propriétés minières.
- Coût des biens miniers abandonnés, dépréciés ou radiés 1 912 \$ (134 314 \$ durant l'Exercice 18). Certains claims ont été abandonnés et la Société a procédé à des radiations parcelles :
 - Durant l'Exercice 19 : Big Island Lake 1 422 \$, Domergue 490 \$
 - Durant l'Exercice 18 : Big Island Lake 8 415 \$, Foothills 123 102 \$, Vezza-Noyard 42 \$, Domergue et Lac Nice 2 755 \$.

L'impôt différé de 90 920 \$ enregistré durant l'Exercice 18 (aucun durant l'Exercice 19) est relatif au reclassement des gains réalisés sur les placements.

Société d'Exploration Minière Vior inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

4. RÉSULTATS D'EXPLOITATION (SUITE)

4.2 Discussion sur les résultats du T4-19

Les produits ont diminués à 45 592 \$ (94 980 \$ durant le T4-18) et les principales variations peuvent être expliquées ainsi :

- La Société a complété la vente de toutes les actions d'Aurvista avant le T4-19 (gain de 76 340 \$ durant le T4-18).
- Une perte de 43 003 \$ a été enregistré en durant le T4-18 relativement aux bons de souscription d'Aurvista dont la valeur a été ramenée à zéro.
- La Société reçoit des honoraires à titre de gérant des travaux sur les propriétés Big Island Lake et Foothills et à commencer à en recevoir sur la propriété Ligneris durant le T4-19.

Les charges opérationnelles ont diminuées à 245 407 \$ (405 679 \$ durant le T4-18) et les principales variations peuvent être expliquées ainsi:

- Salaires et avantages sociaux 83 584 \$ (116 381 \$ durant le T4-18). Principalement dû à l'allocation de départ remise au président sortant durant le T4-18. De plus une partie des salaires a été reclassée au poste recherche de propriétés minières durant le T4-19.
- Rémunération à base d'actions 41 583 \$ (néant durant le T4-18). Octroi de 525 000 Options avec une juste valeur moyenne pondérée estimée de 0,079 \$ durant le T4-19 alors qu'il n'y a eu aucun octroi durant le T4-18.
- Coût des biens miniers abandonnés, dépréciés ou radiés 257 \$ (125 662 \$ durant le T4-18). Certains claims ont été abandonnés et la Société a procédé à des radiations parcelles principalement sur la propriété Foothills durant le T4-18.

5. SOMMAIRE DE L'INFORMATION TRIMESTRIELLE

Pour les huit trimestres les plus récents :

	T4-19	T3-19	T2-19	T1-19
	\$	\$	\$	\$
Produits	45 592	19 676	50 817	34 930
Perte nette	(199 817)	(186 840)	(228 396)	(113 626)
Résultat par action	(0,005)	(0,004)	(0,005)	(0,003)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 638 404	2 009 021	2 465 896	2 561 628
Actions cotées et autres investissements	210 600	-	-	-
Biens miniers	1 494 292	1 454 446	1 410 619	1 321 022
Actif total	3 628 106	3 678 984	4 024 908	4 197 343
Capitaux propres	3 408 888	3 567 120	3 753 960	3 982 358

	T4-18	T3-18	T2-18	T1-18
	\$	\$	\$	\$
Produits	94 980	11 530	428 359	104 382
Perte nette	(327 055)	(283 249)	(49 674)	(19 198)
Résultat par action	(0,009)	(0,006)	(0,001)	(0,001)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2 661 573	2 797 706	3 124 927	2 404 540
Actions cotées et autres investissements	35 341	227 564	268 966	817 404
Biens miniers	1 235 400	1 287 663	1 214 651	968 067
Actif total	4 599 610	4 635 265	4 937 149	4 502 948
Capitaux propres	4 095 984	4 528 435	4 800 449	4 391 942

Société d'Exploration Minière Vior inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

5. SOMMAIRE DE L'INFORMATION TRIMESTRIELLE (SUITE)

Faits saillants et principales variations:

- T4-19 :
 - Le 26 juin 2019, signature d'une entente d'option avec Ethos sur la propriété Ligneris.
 - Le 3 mai 2019, investissement de 210 600 \$ dans CTH.
- T4-18 :
 - Radiation partielle de la propriété Foothills pour 125 662 \$.
- T2-18 :
 - Gains de 394 557 \$ ont été réalisés sur la vente des actions d'Aurvista.
 - En décembre 2017, clôture de placements privés pour un total de 670 000 \$
- T1-18 :
 - Le 5 juillet 2017, clôture d'un placement privé de 328 000 \$.

6. ACTIVITÉS DE FINANCEMENT ET LIQUIDITÉS

6.1 Financements

Le 5 juillet 2017, la Société a complété un placement privé de 328 000 \$, par l'émission de 4 100 000 actions de la Société au prix de 0,08 \$ l'action. Ce placement est accompagné de 2 050 000 bons de souscription conférant au détenteur le droit de souscrire à une action ordinaire de la Société au prix de 0,12 \$ jusqu'au 5 juillet 2018.

Le 8 décembre 2017, la Société a complété un placement privé de 120 000 \$, par l'émission de 1 500 000 actions de la Société au prix de 0,08 \$ l'action. Ce placement est accompagné de 1 500 000 bons de souscription conférant au détenteur le droit de souscrire à une action ordinaire de la Société au prix de 0,12 \$ jusqu'au 8 décembre 2022.

Le 20 décembre 2017, la Société a complété un placement privé de 550 000 \$, par l'émission de 5 500 000 actions de la Société au prix de 0,10 \$ l'action. Ce placement est accompagné de 2 750 000 bons de souscription conférant au détenteur le droit de souscrire à une action ordinaire de la Société au prix de 0,15 \$ jusqu'au 20 décembre 2019.

La Société n'a pas complété de placement privé durant l'Exercice 19.

6.2 Liquidités

La direction est d'avis qu'avec un fonds de roulement de 1 691 989 \$ au 30 juin 2019, la Société pourra continuer ses activités et gardera ses propriétés à jour pour au moins les douze prochains mois. L'exploration et la mise en valeur complète de certaines propriétés minières pourraient nécessiter beaucoup plus de ressources financières. Par le passé, la Société a pu compter sur sa capacité à se financer par des placements privés. Il n'y a aucune assurance que ces financements seront disponibles au moment opportun ou obtenus à des termes favorables à la Société. La Société pourrait avancer l'exploration et la mise en valeur des propriétés via des participations dans des coentreprises.

La Société a pu encaisser le produit de la vente des dernières actions d'Aurvista durant l'Exercice 19 pour 31 304 \$ (684 210 \$ durant l'Exercice 18). D'autre part, la Société détient au 30 juin 2019 des actions dans CTH. La Société a aussi reçu 200 000 actions d'Ethos en juillet 2019 dans le cadre de l'entente sur la propriété Ligneris. La Société ne prévoit pas se départir des actions de CTH et Ethos à court terme.

Société d'Exploration Minière Vior inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

7. RÉGIME D'OPTIONS D'ACHAT D' ACTIONS

Le régime d'Options vise à servir d'incitatif aux administrateurs, dirigeants, employés ainsi qu'aux fournisseurs de services qui seront motivés par le succès de la Société ainsi qu'à promouvoir la propriété d'actions ordinaires de la Société par ces personnes. Il n'y a pas d'indicateur de performance lié au régime relativement à la profitabilité ou à la gestion des risques.

Le 25 juin 2019, le conseil d'administration a approuvé une augmentation du nombre d'actions pouvant être émises en vertu du régime d'Options, soit de 3 725 926 à 4 425 900, et cette modification a été approuvée par la Bourse. Au moment de l'octroi d'Options, le conseil d'administration fixe le prix de levé lequel prix ne doit pas être inférieur à la valeur marchande. Les Options sont exerçables sur une période maximale de dix ans après la date d'octroi. Les Options sont normalement acquises lors de leur octroi, à moins qu'il ne soit décidé autrement par le conseil d'administration.

8. ENGAGEMENTS

La Société a des baux de location pour ses deux bureaux administratifs. Les paiements de location minimums futurs requis pour satisfaire ses obligations sont respectivement de 30 327 \$ et 6 887 \$ pour les deux prochains exercices. La Société a renouvelé son bail à Longueuil pour une période de 12 mois le 1 octobre 2019 pour un total de 20 652 \$.

9. ARRANGEMENT HORS BILAN

La Société n'a aucun arrangement hors bilan au 30 juin 2019.

10. TRANSACTION ENTRE PARTIES LIÉES

La Société n'a aucune transaction entre parties liées à divulguer pour les Exercice 19 et 18.

11. ÉVÈNEMENT POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Le 8 juillet 2019, la Société a octroyé à une dirigeante 150 000 Options ayant un prix d'exercice de 0,11 \$ par action et pouvant être exercées pendant une période de 5 ans.

12. NOUVELLES NORMES COMPTABLES

Les normes, les amendements et les interprétations publiés les plus pertinents en date de la publication de ces états financiers sont énumérés ci-dessous.

12.1 Normes comptables adoptées au cours de l'exercice

IFRS 2, Paiement fondé sur des actions (« IFRS 2 »)

L'IASB a publié, en juin 2016, des modifications à IFRS 2, Paiement fondé sur des actions. Des modifications ont été apportées pour régler certaines questions concernant la comptabilisation i) des attributions réglées en trésorerie et ii) des attributions réglées en instruments de capitaux propres comportant des modalités de règlement net au titre des retenus d'impôts à la source des employés. Les modifications à cette norme s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018. La Société a déterminé que l'adoption d'IFRS 2 n'a pas eu d'incidence significative sur ses états financiers.

Société d'Exploration Minière Vior inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

12. NOUVELLES NORMES COMPTABLES (SUITE)

IFRS 9, *Instruments financiers* (« IFRS 9 »)

La Société a adopté les exigences de la norme *IFRS 9 – Instruments financiers*, avec une date d'application initiale fixée au 1er juillet 2018. Cette norme remplace les directives d'*IAS 39, Instruments financiers : comptabilisation et évaluation* (« IAS 39 »). La norme IFRS 9 élimine les catégories d'instruments financiers « disponibles à la vente » et « détenus jusqu'à leur échéance » ainsi que l'exigence de présenter séparément les dérivés intégrés relatifs aux actifs financiers hybrides. Cette norme intègre un nouveau modèle pour la comptabilisation de couverture qui élargit la portée des éléments couverts admissibles à la comptabilité de couverture et lie plus étroitement la comptabilité de couverture à la gestion des risques. Cette norme modifie également le modèle de dépréciation en introduisant un nouveau modèle de « pertes de crédits anticipés » pour le calcul de la dépréciation. Cette nouvelle norme exige aussi de plus amples renseignements à propos de la stratégie de gestion des risques de l'entité, des flux de trésorerie liés aux activités de couvertures, et de l'impact de la comptabilité de couverture sur les états financiers.

IFRS 9 utilise une seule approche pour déterminer si un actif est évalué au coût amorti ou à la juste valeur, remplaçant ainsi les multiples règles énoncées dans IAS 39. L'approche préconisée dans IFRS 9 est basée sur la façon dont l'entité gère ses instruments financiers et sur les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers. La plupart des exigences d'IAS 39 se rapportant à la classification et à l'évaluation des passifs financiers ainsi que la décomptabilisation des actifs financiers ont été conservées dans IFRS 9.

Le tableau qui suit résume les changements apportés au niveau de la classification et de l'évaluation des actifs financiers et des passifs financiers de la Société découlant de l'adoption de la norme IFRS 9.

	IAS 39	IFRS 9
Actifs financiers		
Trésorerie et équivalent de trésorerie	Prêts et créances	Au coût amorti
Comptes débiteurs	Prêts et créances	Au coût amorti
Actions cotées	Disponibles à la vente	À la juste valeur par le biais du résultat net
Autres investissements	À la juste valeur par le biais du résultat net	À la juste valeur par le biais du résultat net
Passifs financiers		
Comptes créditeurs et charges à payer	Au coût amorti	Au coût amorti

La comptabilité de ces instruments et les rubriques où ils sont inclus dans les états de la situation financière ne sont pas affectées par l'adoption d'IFRS 9 à l'exception des actions cotées qui étaient enregistrées au résultat global sous IAS 39 et qui est désormais enregistré au résultat net sous IFRS 9.

Conformément aux dispositions transitoires d'IFRS 9, les actifs et les passifs financiers détenus au 1^{er} juillet 2018 ont été reclassés de façon rétrospective sans redressement aux périodes antérieures, basées sur les nouvelles exigences de classification en considérant le modèle d'affaires en vertu duquel il est détenu au 1^{er} juillet 2018 et les flux de trésorerie caractéristiques des actifs financiers à la date de la constatation initiale.

Il y a eu un ajustement de mesure aux soldes d'ouverture du résultat global au 1er juillet 2018 relativement aux actions cotées dont le solde a été reclassé au solde d'ouverture du déficit pour 19 620 \$.

Société d'Exploration Minière Vior inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

12. NOUVELLES NORMES COMPTABLES (SUITE)

IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients* («IFRS 15»)

L'IASB a publié, en mai 2014, IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients. L'objectif de cette nouvelle norme est de fournir un cadre de référence unique et complet pour la constatation des produits pour tous les contrats avec des clients afin d'accroître la comparabilité. Cette nouvelle norme énonce les principes qu'une entité appliquera afin de mesurer les produits et de déterminer le moment de leur constatation. Le principe de base est qu'une entité constate les produits pour décrire le transfert des biens ou des services à un client pour un montant qui reflète le paiement que l'entité s'attend à recevoir en contrepartie de ces biens ou services. Cette nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2018. La Société a adopté cette norme pour l'exercice ouvert à compter du 1^{er} juillet 2018 et il n'y a eu aucune incidence lors de l'adoption initiale.

12.2 Normes comptables émises, mais non encore en vigueur

Amendements à IFRS 9

En octobre 2017, l'IASB a publié des amendements ciblés à IFRS 9. Ces amendements clarifient les classifications de certains actifs financiers prépayables et la comptabilisation des passifs financiers après modification. La Société adoptera cette norme pour l'exercice ouvert à compter du 1er juillet 2019 et il n'y aura pas d'incidence lors de l'adoption initiale.

IFRS 16, *Contrats de location* (« IFRS 16 »)

Cette nouvelle norme, publiée par l'IASB en janvier 2016, établit des principes concernant la comptabilisation, l'évaluation et la présentation des contrats de location, ainsi que les informations à fournir à leur sujet, des points de vue du preneur et du bailleur. Pour la comptabilité du preneur, il n'y aura désormais qu'un seul modèle, lequel exige la comptabilisation de tous les éléments d'actif et de passif découlant des contrats de location. Cette norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2019.

Compte tenu des courtes échéances et montants impliqués, la direction a conclu que les baux présentement en vigueur ne seront pas capitalisés en vertu d'IFRS 16.

13. PRINCIPAUX JUGEMENTS ET ESTIMATIONS COMPTABLES

Les principaux jugements et estimations comptables sont détaillés dans les États Financiers du 30 juin 2019 à la note 4.

14. INSTRUMENTS FINANCIERS

Pour la description des instruments financiers et des risques y étant associés, veuillez vous référer aux notes 3.3 et 17 des États Financiers du 30 juin 2019.

15. FACTEURS DE RISQUES

Les énoncés suivants présentent un certain nombre de risques importants qui, de l'avis de la direction, peuvent avoir une incidence sur les affaires de la Société. Il existe également d'autres risques, non décrits ci-dessous, qui existent actuellement ou qui pourraient survenir dans le futur à l'égard des opérations de la Société.

Société d'Exploration Minière Vior inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

15. FACTEURS DE RISQUES (SUITE)

15.1 Risques inhérents à l'exploration minière

L'exploration minière implique un haut degré de risques. Seulement quelques propriétés qui sont explorées sont ultimement développées en mines productrices.

Actuellement, il n'existe aucun gisement connu de minerai commercial sur les propriétés minières dont la Société possède un intérêt et le programme proposé d'exploration est une recherche exploratoire pour du minerai. Des formations inhabituelles ou imprévues, des feux, des pertes d'énergie, le manque de main-d'œuvre, des inondations, des glissements de terrain et l'incapacité d'obtenir la machinerie, l'équipement ou la main-d'œuvre appropriés sont d'autres risques impliqués dans la conduite de programmes d'exploration. La Société, de temps à autre, augmente son expertise interne d'exploration et d'opération avec des conseils de consultants ou autres, lorsque requis. La viabilité commerciale d'un gisement aurifère ou autres minéraux dépend de plusieurs facteurs incluant le coût des opérations, la variation de la teneur du minerai et les fluctuations dans le prix du minerai produit. Il n'y a aucune installation souterraine ou de surface sur les propriétés minières de la Société.

15.2 Titres de propriété

Bien que la Société ait pris des mesures diligentes afin d'obtenir les titres pour les propriétés minières dans lesquelles elle a un intérêt financier, et qu'au meilleur de sa connaissance, les titres de ces propriétés sont en bonne condition, cela ne constitue pas une garantie de titre. Les propriétés peuvent être assujetties à des ententes précédentes ou transferts non enregistrés, à des revendications territoriales des premières nations ou des gouvernements et au non-respect de dispositions réglementaires.

15.3 Permis et licences

Les opérations de la Société peuvent requérir des permis et licences de différentes autorités gouvernementales. Il ne peut y avoir d'assurance que la Société peut obtenir tous les permis et licences qui peuvent être requis aux fins de l'exploration, du développement et des opérations minières sur ses projets.

15.4 Prix des métaux

Même si les programmes d'exploration de la Société sont couronnés de succès, des facteurs hors du contrôle de la Société peuvent affecter la mise en marché des minéraux découverts. Historiquement, les prix des métaux ont fluctué largement et sont affectés par de nombreux facteurs hors du contrôle de la Société, incluant la conjoncture internationale, économique et politique, les anticipations sur l'inflation, les fluctuations de taux de change, les taux d'intérêt, les modèles de consommations globales et régionales, les activités spéculatives et les niveaux de production mondiale. L'effet de ces facteurs ne peut pas être prévu précisément.

15.5 Compétition

L'industrie minière est intensément compétitive dans toutes ses phases. La Société est en compétition avec plusieurs compagnies possédant de plus grandes ressources financières et facilités techniques qu'elle pour l'acquisition d'intérêts miniers aussi bien que pour le recrutement et la rétention de personnel qualifié.

Société d'Exploration Minière Vior inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

15. FACTEURS DE RISQUES (SUITE)

15.6 Règlements environnementaux

Les opérations de la Société sont régies par des lois gouvernementales concernant la protection de l'environnement énoncées de temps à autre par les agences gouvernementales. Les lois environnementales impliquent des restrictions à l'égard de déversements, de l'émission de substances variées produites dans le cadre d'opérations minières, telles que l'infiltration de parcs à résidus qui résulterait en pollution de l'environnement. Cette législation peut générer l'imposition d'amendes et de pénalités. De plus, certains types d'opérations nécessitent la soumission et l'autorisation d'avis d'impact environnemental. La réglementation environnementale évolue, ce qui signifie que les standards sont plus stricts et que les pénalités pour non-conformité sont plus élevées. Les approbations environnementales des projets proposés comportent un degré élevé de responsabilité pour les compagnies et les administrateurs, dirigeants et employés. Le coût de conformité aux changements ou les règles gouvernementales ont le potentiel de réduire la rentabilité des opérations. La Société entend pleinement se conformer à toutes les règles environnementales.

15.7 Conflits d'intérêts

Certains administrateurs ou dirigeants de la Société sont aussi administrateurs, dirigeants ou actionnaires d'autres compagnies qui sont aussi engagées dans l'acquisition, le développement et l'exploitation de ressources naturelles. De telles associations peuvent provoquer des conflits d'intérêts de temps en temps. Les administrateurs et dirigeants de la Société sont requis par la loi d'agir honnêtement et de bonne foi au meilleur intérêt de la Société et de dévoiler tout intérêt qu'ils puissent avoir dans tout projet ou opportunité de la Société. Si un conflit d'intérêts survient à une réunion du conseil d'administration, tout administrateur en conflit dévoilera son intérêt et s'abstiendra de voter sur ce point. Pour déterminer si oui ou non, la Société participera dans tout projet ou opportunité, les administrateurs considéreront premièrement le degré de risque auquel la Société s'expose et sa situation financière à ce moment.

15.8 Stade d'exploration

Les propriétés de la Société sont au stade d'exploration et à ce jour, aucune d'entre elles n'a un gisement prouvé de minerai. La Société n'a pas d'historique de revenus ou de retour sur investissement et il n'y a aucune assurance qu'elle produira des revenus, qu'elle opérera à profit ou qu'elle procurera un retour sur l'investissement dans le futur.

15.9 Conditions de l'industrie

Les opérations d'extraction et de traitement sont sujettes aux règles gouvernementales. Les opérations peuvent être affectées à différents degrés par les règles gouvernementales telles que des restrictions sur la production, des contrôles de prix, des hausses d'impôts et de redevances, l'expropriation de propriété, des contrôles de pollution ou des changements aux conditions sous lesquelles le minerai peut être extrait, traité ou vendu. La vente du minerai peut être affectée par plusieurs facteurs hors du contrôle de la Société, tels que les règlements gouvernementaux. La Société entreprend des travaux d'exploration dans des zones qui sont ou pourraient faire l'objet de réclamations de la part des premières nations. Ces réclamations pourraient retarder les travaux ou en augmenter les coûts. L'effet de ces facteurs ne peut pas être déterminé précisément.

15.10 Risques non assurés

Des risques tels que des conditions géologiques inhabituelles sont impliqués dans l'exploration et le développement de gisements miniers. La Société peut devenir responsable pour la pollution ou autres risques qui ne peuvent pas être assurés ou contre lesquels la Société peut choisir de ne pas s'assurer à cause des fortes primes ou pour d'autres raisons. Le paiement de telles responsabilités pourrait résulter en la perte d'actifs pour la Société ou l'insolvabilité de la Société.

Société d'Exploration Minière Vior inc.

Rapport de gestion

Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019

15. FACTEURS DE RISQUES (SUITE)

15.11 Besoins en capitaux

L'exploration, la mise en valeur, le traitement et l'exploitation des propriétés de la Société exigeront un financement supplémentaire considérable. Les seules sources de fonds disponibles pour la Société sont l'émission de capital-actions additionnel. Il n'existe aucune assurance que de tels financements seront disponibles à la Société ni qu'ils le seront selon des modalités favorables à la Société ou qu'ils seront suffisants pour répondre aux besoins de la Société, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur les affaires de la Société et sur sa situation financière. L'impossibilité d'obtenir un financement suffisant peut entraîner un retard, voire le report indéterminé des travaux d'exploration, de mise en valeur ou de production sur l'une ou l'ensemble des propriétés de la Société, et même occasionner la perte de sa participation dans une propriété.

15.12 Employés clés

La direction de la Société repose sur quelques dirigeants clés, dont la perte pourrait avoir un effet nuisible sur ses opérations.

15.13 Agence du Revenu du Canada et agences provinciales

Aucune assurance ne peut être donnée à l'effet que l'Agence du Revenu du Canada ou les agences provinciales soit d'accord avec la qualification des dépenses de la Société au titre de dépenses canadiennes d'exploration ou de dépenses canadiennes de développement ou l'admissibilité de telles dépenses au titre de dépenses canadiennes d'exploration sous la Loi de l'impôt du Canada ou sous tout équivalent provincial.

16. ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent document contient certaines informations et déclarations prospectives qui constituent des « énoncés prospectifs » au sens de la législation canadienne sur les valeurs mobilières et qui peuvent être d'une grande importance en ce qui concerne, notamment, les opinions, les plans, les objectifs, les estimations, les intentions et les attentes de la Société. Les informations et les déclarations prospectives peuvent en général être repérées par la présence de mots et d'expressions tels que « prévoir », « croire », « s'attendre à », « estimer », « projeter », « avoir l'intention de », « avoir pour objectif » et de verbes modaux comme « pouvoir » ou « devoir », de même que par l'utilisation du futur ou du conditionnel. Les énoncés prospectifs aux présentes portent notamment sur les résultats opérationnels et financiers futurs de la Société, ses travaux d'exploration, ses projets d'immobilisations et sa capacité à concrétiser ses stratégies opérationnelles et ses stratégies d'investissement et de financement d'avenir.

Ces informations et déclarations prospectives, de par leur nature, comportent nécessairement des risques et des incertitudes qui pourraient faire que les résultats réels diffèrent sensiblement de ceux envisagés dans ces énoncés prospectifs. Nous considérons que les hypothèses sur lesquelles ces énoncés prospectifs sont fondés sont raisonnables, mais mettons en garde le lecteur du fait que ces hypothèses à l'égard d'événements futurs, dont plusieurs sont indépendants de notre volonté, peuvent se révéler incorrectes puisqu'elles sont soumises à des risques et à des incertitudes qui influent sur la Société. Nous n'avons pas l'intention de mettre à jour ces énoncés et nous ne nous engageons aucunement à le faire, même si de nouveaux renseignements devenaient disponibles à la suite de résultats, d'événements ou de développements futurs, sauf si une autorité gouvernementale nous en fait la demande ou si une loi en vigueur nous y oblige.

Le 16 octobre 2019

(signed) Mark Fedosiewich

Président et chef de la direction

(signed) Ingrid Martin

Chef de la direction financière